



BANQUE des
TERRITOIRES



Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

L'accès aux services bancaires
dans les territoires

24 mai 2023



Les Rencontres du Hub

Mercredi 24 mai 2023
De 09h00 à 10h30

L'accès aux services bancaires dans les territoires : quel état des lieux ?

Introduction



Anne-Sophie Hainsselin

*Directrice projet Hub des
Territoires*

Banque des Territoires

Animation



Isabelle Bridenne
*Responsable des Données
Externes*
Caisse des Dépôts

L'accessibilité des services bancaires dans les territoires



David Bounie
*Adjoint Titulaire Chaire Finance Digitale
Télécom Paris*



Abel François
*Professeur
Université de Lille*



Ivan Shchapov
*Doctorant
Télécom Paris*



Liwei Yao,
*Ingénieur de Recherche
Télécom Paris*



Hélène Ducourant
*Maîtresse de conférences
Université Gustave Eiffel*

Table ronde 1 – Acteurs bancaires



Julien Lasalle

*Adjoint au directeur des Etudes et de la
Surveillance des Paiements
Banque de France*



Loÿs Moulin

*Directeur du Développement CB
Cartes Bancaires CB*



Regis Folbaum

*Directeur des paiements
La Banque Postale*

Table ronde 2 – Les territoires



Matthieu Blanc
Chief Data Officer
Caisse des Dépôts



Frédéric Gibert
*Responsable du programme Action Cœur de
Ville et du plan commerce*
Banques des Territoires



Géraldine Leduc
Directrice Générale
ANETT

L'importance de l'accès aux services bancaires

L'accès des populations et des entreprises à des équipements bancaires physiques est crucial pour la vie économique dans les territoires :

- Les agences bancaires permettent d'accéder aux conseils de professionnels (épargne, crédits, etc.)
- Les distributeurs automatiques de billets et les terminaux de paiement électronique offrent la possibilité aux populations locales ou de passage de réaliser leurs achats auprès des commerces de proximité

Le maintien des équipements bancaires est une préoccupation de la Banque de France (comité national des moyens de paiement), ou encore de l'Union Européenne

01

**L'accessibilité aux
services bancaires :
de quoi parle-t-on ?**

Définition

*L'accessibilité aux services bancaires se définit comme **la facilité pour le public d'accéder aux services bancaires de toute sorte comme le conseil en agence (e.g. épargne, crédits), le retrait d'espèces ou le paiement par carte au sein d'un territoire donné***

Les territoires considérés sont les communes, les départements ou bien les régions de la France métropolitaine

02

**Construire un
indicateur
d'accessibilité aux
services bancaires**

Les deux dimensions de l'accessibilité

Première dimension : le nombre d'équipements bancaires rapporté à sa population. Il s'agit de compter combien d'équipements bancaires sont présents sur le territoire et pour quelle population

Logiquement,

- Plus le nombre d'équipements bancaires dans une commune est élevé, plus l'indicateur d'accès sera élevé (e.g. baisse des temps de trajet), mais l'effet n'est pas linéaire
- Plus la population est nombreuse, plus l'indicateur d'accès sera faible (effet de congestion)

Les deux dimensions de l'accessibilité

Deuxième dimension : l'accessibilité aux services bancaires pour les résidents d'une commune dépend des équipements des communes voisines et de la distance à ces équipements. Logiquement,

- Plus le nombre d'équipements bancaires augmente dans les communes voisines, plus l'accessibilité pour les habitants de la commune augmente
- Mais le bénéfice de l'accès de la population d'une commune donnée aux équipements d'autres communes diminue avec la distance (calculée en temps de trajet par la route)

03

**Les quatre
indicateurs
d'accessibilité aux
services bancaires**

Les quatre indicateurs

1. **L'indicateur d'accessibilité aux conseils en agence** : les agences bancaires et les bureaux de poste.
2. **L'indicateur d'accessibilité aux services de retraits d'espèces** : nombre d'agences bancaires, nombre de bureaux de poste, nombre de distributeurs automatiques de billets
3. **L'indicateur d'accessibilité aux services de paiement au point de vente** : nombre de commerces équipés de terminaux de paiement électronique par carte CB
4. **L'indicateur global d'accessibilité aux services bancaires** : ensemble des composantes des trois premiers indicateurs

Les sources des données

1. *La liste des communes et des populations communales provient des données établies par l'INSEE*
2. *Le nombre d'agences bancaires est obtenu à partir des données de la plateforme GéoDataMine*
3. *Les données des bureaux de poste sont obtenues auprès du groupe La Poste*
4. *Les données des DAB ont été recueillies auprès du Groupement des Cartes Bancaires CB*
5. *Les données des commerces équipés de terminaux de paiement électronique (TPE) par carte CB ont été également obtenues du Groupement des Cartes Bancaires CB*
6. *Les distances entre villes sont issues de la plateforme open data OpenStreetMap*

04

**Un accès inégal aux
services bancaires en
2022**

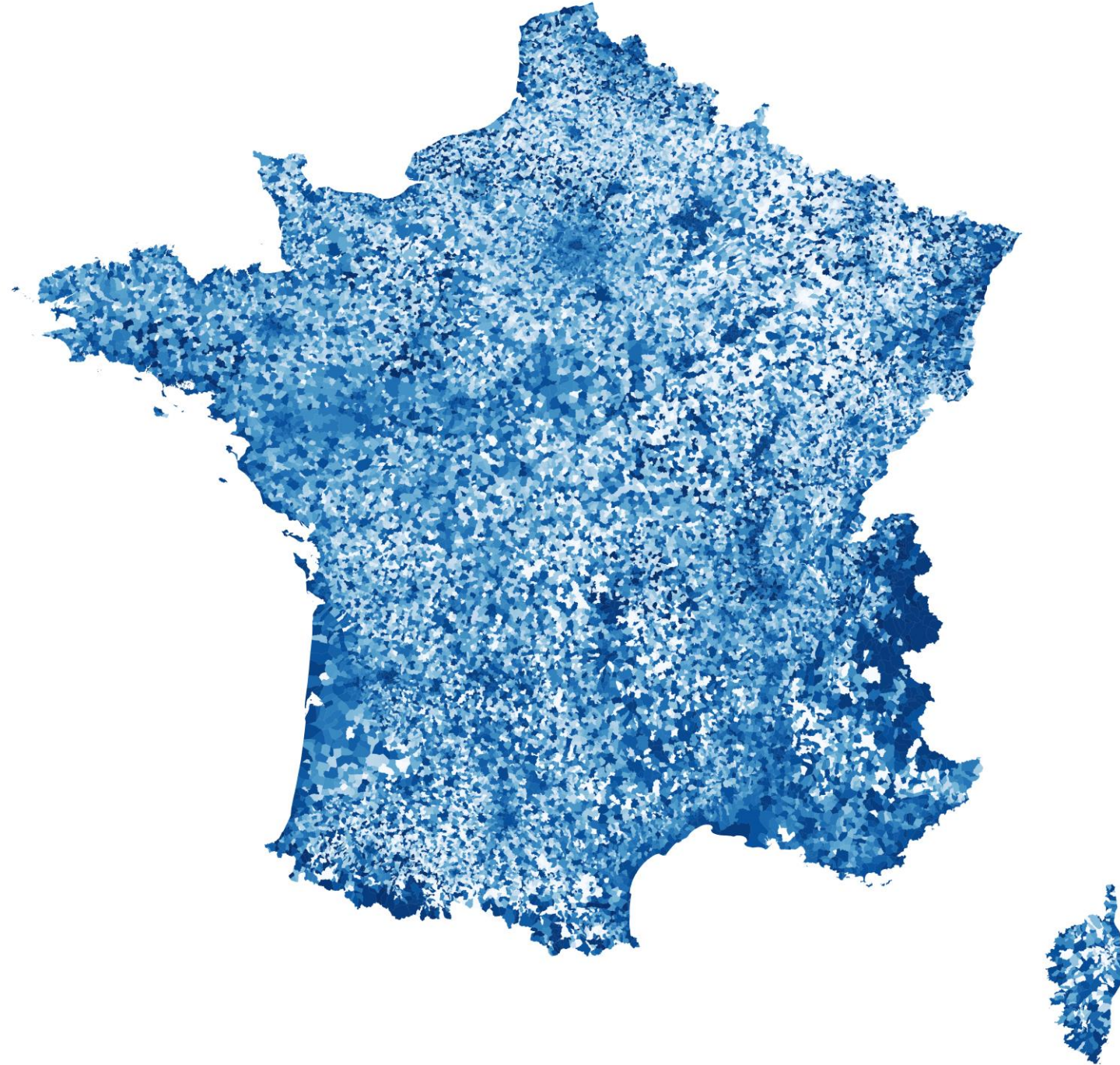
Un accès inégal aux services bancaires en 2022

L'accès global aux services bancaires est en moyenne :

- *plus élevé dans les territoires urbains et peuplés (e.g. Ile de France, d'Alsace ou du Nord)*
- *plus faible les départements peu peuplés des territoires ruraux ou plus étendus (e.g. Arles)*

Certaines communes moins peuplées ont des scores d'accessibilité parfois élevés : communes touristiques de montagne et le long du littoral (exemple du Mont Saint Michel)

Carte 1 : Accès global à l'ensemble des services bancaires



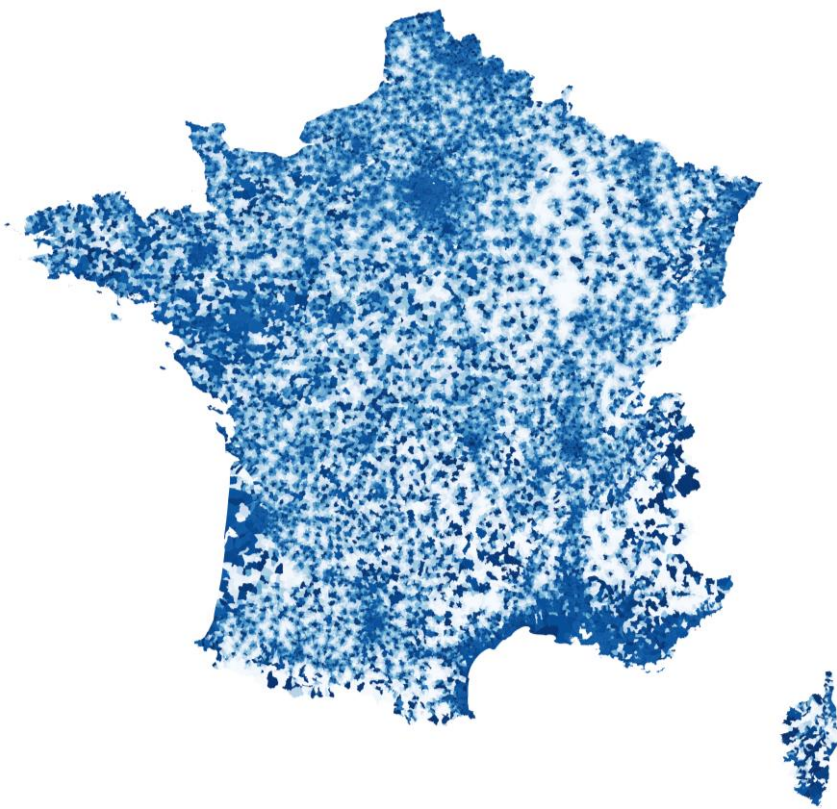
Des différences entre les trois scores

Les inégalités d'accès aux trois services bancaires diffèrent : inégalité plus forte dans l'accès aux conseils en agence et l'accès aux services de retrait d'espèces que dans l'accès aux services de paiement dans les points de vente

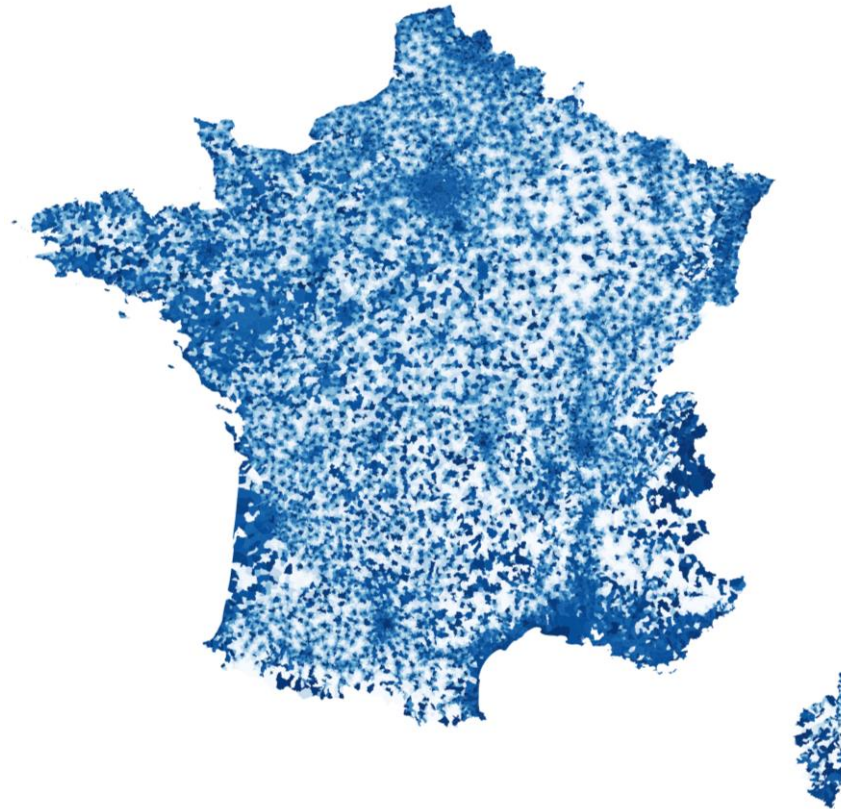
Les scores mesurant l'accès aux conseils en agence et aux services de retrait d'espèces sont très similaires

Les services de paiement au point de vente se distinguent avec des scores plus élevés que les services de retrait et les conseils en agence

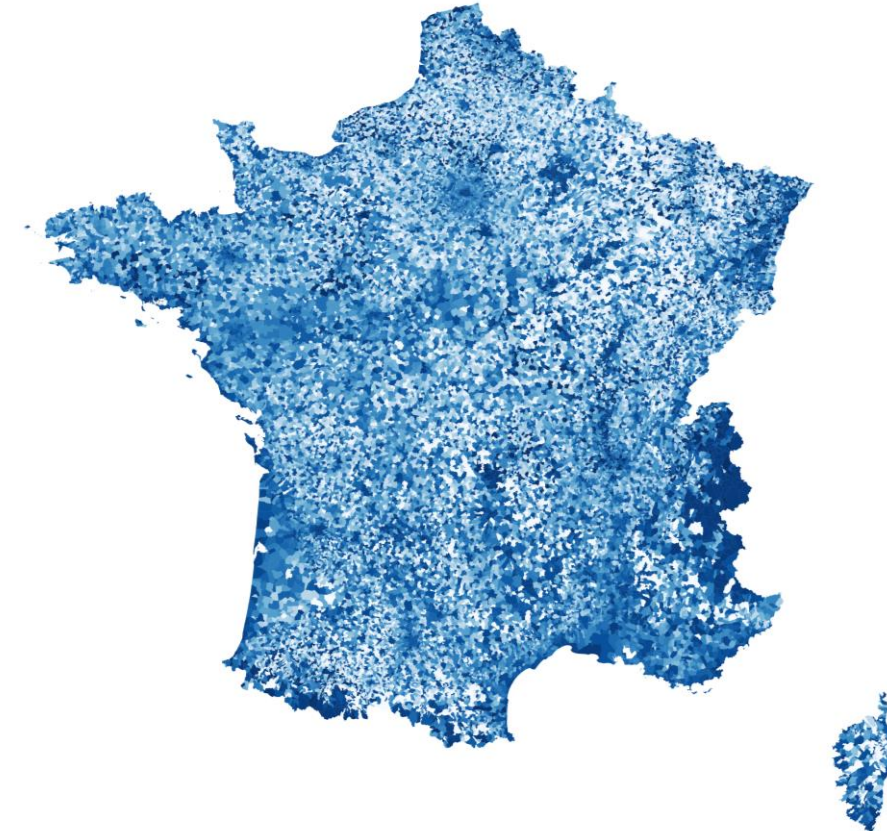
Carte 2 : Accès aux conseils en agence



Carte 3 : Accès aux espèces



Carte 4 : Accès aux paiement



05

**Une accessibilité aux
services bancaires
qui s'améliore**

Tableau 1 - Proportion de communes dont les scores d'accessibilité varient entre 2021 et 2022

Ensemble des villes	Score d'accessibilité en baisse	Score d'accessibilité stable	Score d'accessibilité en hausse
Accessibilité globale aux services bancaires	22,9%	42,2%	34,9%
Accessibilité aux conseils en agences	4,6%	86,7%	8,7%
Accessibilité aux retraits d'espèces	17,3%	64,0%	18,7%
Accessibilité aux paiements dans les points de vente	22,8%	42,2%	35,0%

Note : le score est considéré comme stable si sa variation est comprise entre - 1 et + 1 %.

En résumé

Le score d'accessibilité global aux services bancaires croit pour près de 35 % des communes en France :

- *meilleure localisation des agences bancaires et des bureaux de poste sur le territoire*
- *meilleure accessibilité des services de paiement dans les points de vente*

Les scores d'accessibilité aux conseils en agence et aux retraits d'espèces augmentent pour respectivement 9 % et 19 % des communes, mais dans une moindre proportion que les deux autres scores

Près de 23 % des communes en France enregistrent une baisse de leur accessibilité globale aux services bancaires

06

**Les pistes
d'évolution des
indicateurs
d'accessibilité**

Plusieurs pistes envisagées

- *Intégrer la diversité des réseaux bancaires dans les territoires*
- *Prendre en compte les équipements bancaires alternatifs (réseaux de partenaires)*
- *Inclure les réseaux associatifs en lien avec le microcrédit (e.g. Adie, France Active)*
- *Tenir compte de l'accès aux équipements bancaires (e.g. plages horaires d'ouverture des agences bancaires)*

Les auteurs



David Bounie
Professeur
Chaire Finance Digitale,
Télécom Paris



Abel François
Professeur,
Chaire Finance Digitale,
Université de Lille



Ivan Shchapov,
Doctorant,
Chaire Finance Digitale,
Télécom Paris



Liwei Yao,
Ingénieur de recherche,
Chaire Finance Digitale,
Télécom Paris

La Chaire Finance Digitale

Trois partenaires
académiques



Quatre partenaires
financiers



Depuis 2018



Depuis 2018



Depuis 2020



Depuis 2022

Un partenaire
de recherche



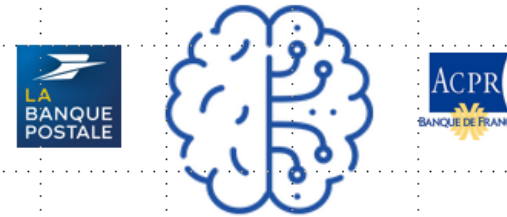
Depuis 2018

La Chaire Finance Digitale

Données haute fréquence,
nowcasting et politique publique



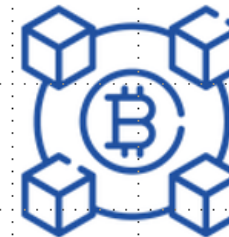
Intelligence artificielle
et sécurité financière



Inclusion financière
et développement économique



Blockchain, cryptomonnaies et monnaie
numérique de banque centrale





banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr